



5 PIECES
M13

SURFACE HABITABLE

RDJ

ENTREE	4.47 m ²
SEJOUR	29.98 m ²
CUISINE	9.95 m ²
SDE	5.11 m ²
WC	1.56 m ²

1er ETAGE

DGT	4.77 m ²
CHAMBRE 1	10.20 m ²
CHAMBRE 2	10.25 m ²
CHAMBRE 3	10.01 m ²
CHAMBRE 4	9.85 m ²
SDB	5.46 m ²

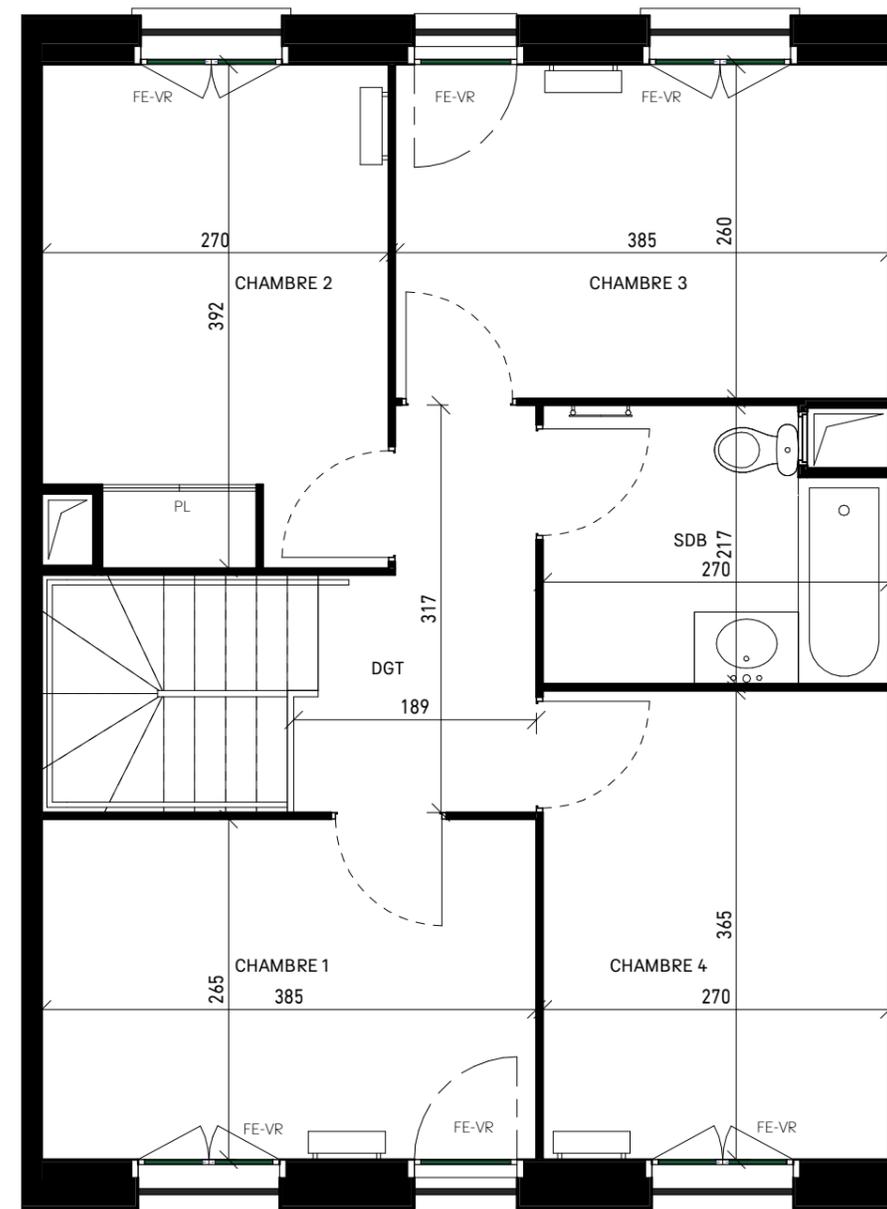
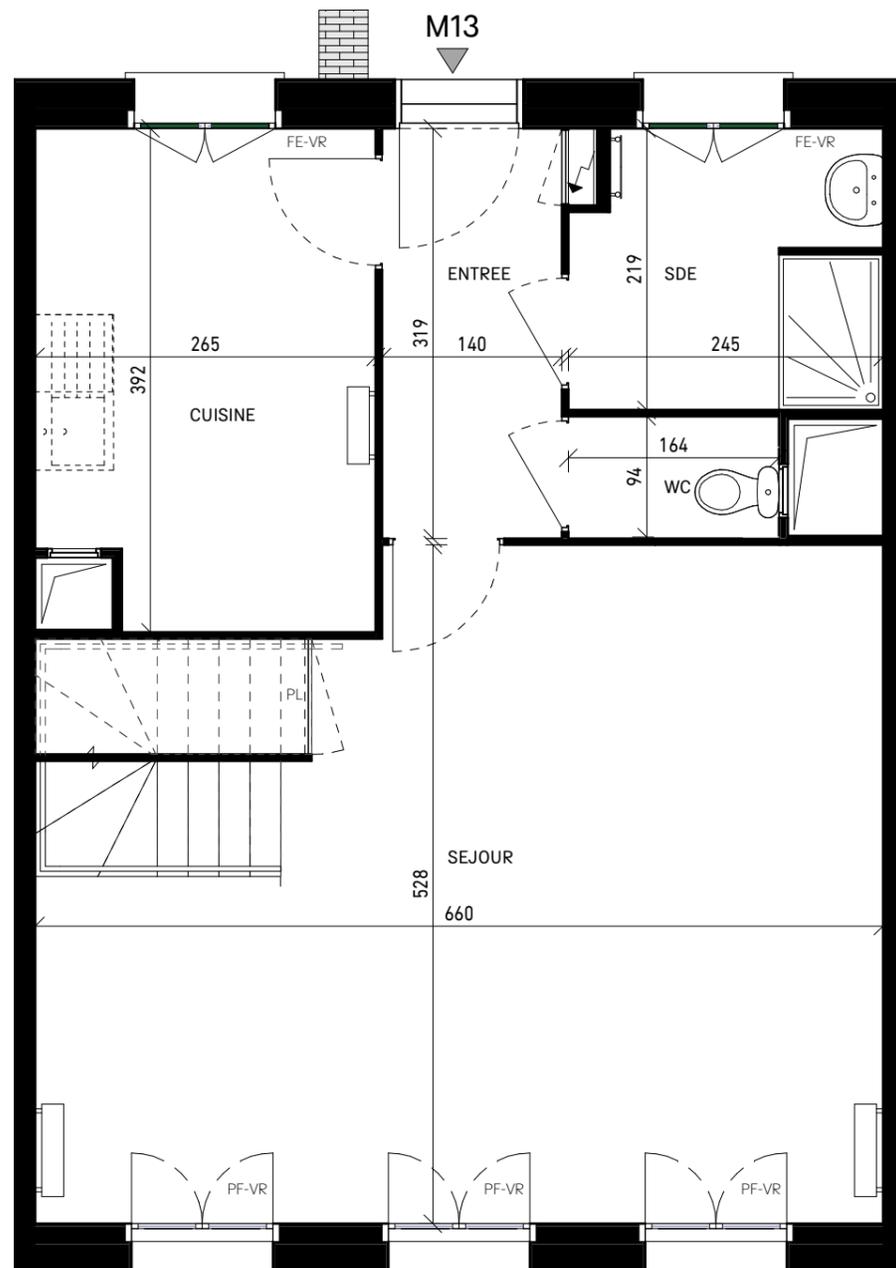
SURFACE HABITABLE

JARDIN	133.34 m ²
--------	-----------------------

LOCALISATION



L'AuthentiC
Plan préliminaire de réservation



« L'évier n'est pas prévu contractuellement mais il sera installé à cet endroit si l'acquéreur revient sur sa décision de se réserver l'exécution de ces travaux dans les conditions du contrat préliminaire »

LEGENDE

PF	: Porte-fenêtre	⚡	: Tableau électrique
FE	: Fenêtre	VR	: Volet roulant
AP	: Appui	PL	: Placard
AV	: Allège vitrée	—	: Retombée de poutre
⋯	: Soffite, faux-plafonds		

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans les pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les seuils vers les espaces extérieurs sont indicatifs et ne seront pas supérieurs à la réglementation en vigueur.



220.321

INDICE 220.321



5 PIECES
M13

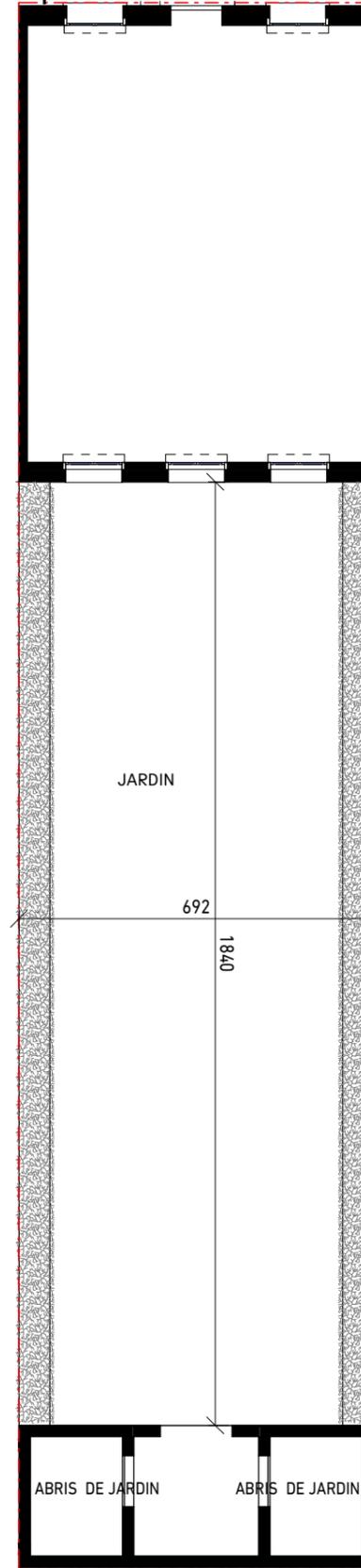
SURFACE HABITABLE

SURFACE HABITABLE 101.61 m²

LOCALISATION



L'AuthentiC
Plan préliminaire de réservation



« L'évier n'est pas prévu contractuellement mais il sera installé à cet endroit si l'acquéreur revient sur sa décision de se réserver l'exécution de ces travaux dans les conditions du contrat préliminaire »

LEGENDE

- PF : Porte-fenêtre
- FE : Fenêtre
- AP : Appui
- AV : Allège vitrée
- [+ + + +] : Soffite, faux-plafonds
- [= =] : Retombée de poutre
- [~] : Tableau électrique
- VR : Volet roulant
- PL : Placard

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans les pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les seuils vers les espaces extérieurs sont indicatifs et ne seront pas supérieurs à la réglementation en vigueur.



220.321

INDICE 220.321